Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 75 (2013)

Artikel: La table de la loi
Autor: Gasser, Stephan / Steinauer, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825700

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

François Bonnet,
L'Hôtel de ville vu du
nord-ouest (vers 1860).
MAHF 2007-007 001.
Photo: Primula Bosshard
MAHF.

VOYAGE AUTOUR D'UN MEUBLE IMMOBILE

LA TABLE DE LA LOI

Créée en 1544/46 dans l'atelier de Hans Gieng, la table du Conseil est restée en service à l'Hôtel de ville sous tous les régimes, sans interruption. Elle va prendre sa retraite en automne. Si les meubles pouvaient parler…

PAR STEPHAN GASSER ET JEAN STEINAUER

Stephan Gasser, conservateur au MAHF, a piloté un projet de recherche sur la sculpture fribourgeoise des années 1500, dont les résultats emplissent deux forts volumes. Jean Steinauer, rédacteur des *Annales*, a écrit sur cette base un ouvrage de vulgarisation.

La table du Conseil dans la salle du Tribunal cantonal à l'Hôtel de ville. Atelier de Hans Gieng (1544/46). Photo: Primula Bosshard MAHF.

Dès cet automne, toutes les sections du Tribunal cantonal seront réunies dans l'ancien couvent des Augustins. Les juges, quittant à contre-cœur l'Hôtel de ville, ont demandé à emmener dans leurs nouveaux locaux la table sculptée où travaillent greffiers et secrétaires pendant les audiences. Un meuble exceptionnel par sa beauté et son ancienneté, un meuble unique probablement par son usage constant, depuis près de cinq siècles, dans le même lieu, au plus haut échelon du pouvoir, sous tous les régimes. Quelle que soit la place où il continuera sa carrière, il mérite qu'on s'y accoude un moment.

UN DÉCOR RENAISSANT TRÈS EUROPÉEN

Cette table d'apparat se compose d'un plateau soutenu par une ceinture en forme de cassette à trois tiroirs, et de deux pieds à croisillon que stabilise un longue entretoise.* Le plateau d'ardoise polie est inséré dans un cadre de marqueterie présentant des motifs de cuirs et de mauresques.** Sur les côtés longs, quatre cartouches portent deux inscriptions latines: *RECTE IUDICATE / FILII HOMINUM* et *AUDIATUR / PARS ALTERA*.*** Des deux cartouches aménagés sur les côtés étroits, l'un porte la date de 1546, l'autre est resté vide. Sur la ceinture ont été appliquées les sculptures d'un riche décor Renaissance où *putti*, fous, faunes, têtes de chevaux et masques se bousculent parmi les rinceaux. Le plateau et la ceinture reposent sur des sirènes et des faunes de grande taille se croisant au-dessus de pieds en forme de dragons; à l'intersection, une figure grotesque masque l'extrémité de la longue entretoise.

Typologiquement, la table du Conseil fribourgeois obéit à un modèle largement répandu. Elle mérite surtout l'attention par l'extrême modernité de certains de ses éléments décoratifs.[1] L'influence qui joue en première ligne, ici, est celle des formes italianisantes de la Renaissance en Allemagne du Sud, dans la manière de Peter Flötner et d'Augustin Hirschvogel. Le premier, un artiste polyvalent actif entre autres à Nuremberg, a laissé dans l'espace germanique méridional de nombreuses gravures ornementales; on reconnaît son modèle dans les grotesques à l'antique du piètement. Il y a aussi chez Flötner des éléments comparables aux mauresques du plateau. Mais celles-ci – comme d'ailleurs les masques apposés à l'intersection des

* Hauteur: 79 cm; largeur: 197.5 cm; profondeur: 86 cm. Plateau d'ardoise encadré de noyer, piètement de chêne avec éléments sculptés de tilleul, tiroirs en pin; la teinture est moderne.

** Cuir: ornement en forme de volute, imitant le retroussis d'une peau tannée ou d'un parchemin déroulé. Mauresque: ornement inspiré de l'art et de l'architecture arabes.

*** «Jugez avec droiture, fils des hommes», une paraphrase de l'Ecriture; et «Qu'on entende aussi l'autre partie», une maxime juridique de base.

[1] Merci à Alain Gruber pour ses précieuses informations sur les modèles graphiques ayant inspiré la décoration sculptée de la table.

croisillons – évoquent plus précisément encore les gravures créées par Augustin Hirschvogel peu avant qu'il quitte Nuremberg pour Vienne, en 1544, tout juste avant la confection de notre table du Conseil.

Quant aux cuirs décorant le plateau, ils sont tout aussi modernes, mais n'ont pas de rapport avec Nuremberg. Ce motif apparaît dans le milieu des années 1520 en Italie pour encadrer des écus armoriés et des cartouches. Transmis par les travaux réalisés dans les dernières années 1530 à Fontainebleau, pour la galerie de François Ier, par Rosso Fiorentino et le Primatice, il est combiné avec les grotesques antiquisants par Cornelis Floris et Cornelis Bos aux Pays-Bas vers le milieu du siècle.

Mais les gravures de Floris et de Bos n'ont été appliquées de manière générale à l'ébénisterie d'art que dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il faut donc que ces cuirs soient arrivés à Fribourg par une autre voie, plus directe. Le modèle de notre table, à cet égard, est à chercher peut-être dans une gravure sur bois de Hans Holbein le Jeune représentant l'humaniste Erasme (*Erasmus im Gehäus*) et datée de 1535, soit antérieure même à l'achèvement de la galerie de Fontainebleau. L'artiste, natif d'Augsbourg, était alors actif en Angleterre. L'image présente dans son cadre un cartouche à cuirs quasiment identique à celui du meuble fribourgeois, et plus loin des sirènes pareilles à celles qu'on voit sur ses pieds.

SCULPTEUR ET MENUISIER, ARTISTE ET ARTISAN

Pour la réalisation de la table du Conseil, la ville a mandaté le sculpeur Hans Gieng. Son travail apparaît avec régularité entre 1544 et 1546 dans les Comptes des trésoriers (CT) et les «Avances pour bons comptes» (*Gutrechnungen*, GR). Gieng est rémunéré pour la réalisation complète (*machen und einfassen*) d'une table d'ardoise à l'usage du Petit Conseil, et son fils reçoit une gratification.[2]

[2] AEF, CT 283, 1544, 1er semestre, 33r; CT 287, 1546, 1er semestre, 28r; CT 288, 1546, 2e semestre, 27r; GR 10, 1541–45, 231r; GR 11, 1545–54, 40v.

Les sources et les œuvres attestent l'activité de Gieng à Fribourg entre 1524 et 1562.[3] On le mentionne en 1527 comme membre de longue date de l'abbaye des Merciers et bourgeois de la ville, mais il n'a jamais obtenu le droit de cité car son nom, absent du Grand Livre des bourgeois, apparaît en revanche sur une liste des étrangers en 1556. On le voit en 1533 propriétaire

Le plateau et ses inscriptions marquetées. Photo: Primula Bosshard MAHF.

d'une maison, à la rue des Epouses, ayant appartenu précédemment au sculpteur Hans Geiler, un confrère dont Gieng reprit également, l'année suivante, la charge d'inspecteur du poisson et garde-pêche. Quant à la position dominante de feu Geiler sur le marché fribourgeois de la sculpture, elle lui échut visiblement de par les commandes publiques à partir de ces années-là. Son nom figure en tête de la plus ancienne liste conservée des membres de la confrérie Saint-Luc, en 1562; il mourut peu après. On sait

[3] Gasser, Simon-Muscheid, Fretz 2011.

qu'il était marié, père d'une fille et de deux garçons dont l'un, prénommé Franz, est cité occasionnellement comme son collaborateur.
Gieng avec son atelier a enrichi le pays fribourgeois d'œuvres sculptées dans la pierre et le bois. De par sa charge, semi-officielle, de sculpteur de ville, il lui incombait notamment de tailler les colonnes et les figures des

La sculpture des pieds à croisillon.
Photo: Primula Bosshard MAHF:

fontaines monumentales, dont il renouvela totalement le parc, de décorer les bâtiments publics et de fournir des pierres armoriées. Contrairement aux autres sculpteurs locaux de l'époque, il fut actif hors du domaine fribourgeois et travailla pour plusieurs villes confédérées. Sa réputation de spécialiste des fontaines fut bientôt établie, à juste raison car les œuvres de ce type sorties de son atelier comptent aujourd'hui parmi les témoignages les plus significatifs de la sculpture Renaissance en Suisse: outre Fribourg,

on les admire à Berne, Payerne, Soleure et, autrefois, à Zurich également. Il reçut en outre du condottiere soleurois Guillaume Fröhlich la commande d'un grand retable pour l'église des Franciscains à Soleure, et l'abbé de Saint-Gall le chargea de travaux non précisés en Suisse orientale. La table du Conseil relève d'une partie de sa production considérable en volume, mais d'importance artistique variable, qui se situe à mi-chemin de la sculpture proprement dite et des travaux d'artisanat. Dans cette catégorie figurent notamment des moules pour les plaques de fonte décorant le fourneau du Grand Conseil, le grand sceau de la ville ou les catelles d'un poêle au manoir de Cressier. Les sources seules attestent qu'il a produit des tables et des pupitres, des chaises et des bancs, des cadres de lit, des armoires et des bahuts, des contrevents de fenêtre, des écritoires, des cadrans solaires, mais aussi exécuté des réparations, par exemple à la chaire de la collégiale Saint-Nicolas.

Sur une pierre armoriée à Sensebrücke, le monogramme de Hans Gieng. Photo: Primula Bosshard MAHF.

Cette énumération montre la diversité du métier de sculpteur, à l'aube des temps modernes, dans une petite ville comme Fribourg, mais loin à la ronde il était usuel de confier aux sculpteurs la commande de meubles; et les sources mentionnent à satiété de tels travaux pour Gieng et ses collègues, alors qu'il ne s'agit aucunement de pièces d'apparat, comme la table du Conseil. Il est bien plus souvent question de pupitres (*pulbret*), de consoles (*tischlÿ an einer wandt*), de petites armoires (*schäftli*) ou de couchettes (*gutschbetli*), et les montants payés montrent bien que ces meubles sont simples, destinés à l'usage courant. Il n'en allait pas différemment ailleurs: à preuve le cas de la ville de Bâle, étudié à fond.[4] A propos, cependant, de la table du Conseil, on peut aussi rappeler que le fameux sculpteur Tilman Riemenschneider, qui dirigeait à Wurzbourg un atelier extraordinairement actif, avait reçu en 1506 commande d'un meuble de ce type[5]; rien d'étonnant à cela,

4 Hess, Loescher 2012.

5 Lichte 2004.

la création d'une pièce d'apparat étant un travail aussi prestigieux que lucratif.

Si fastueuse qu'elle fût, la table du Conseil de Fribourg n'était pas un objet purement représentatif. On s'en rend compte en constatant l'usure de l'entretoise et des pieds, où les conseillers appuyaient leurs chaussures, et l'effacement presque total, par endroits, des motifs sculptés de la ceinture, signe d'une usage intensif.

DU «RATHSCHRYBER» AUX SCRUTATEURS

Les régimes passent, les meubles restent. Le Conseil des Deux Cents qui réunissait, sous l'Ancien Régime, une partie de la population mâle appartenant à la bourgeoisie privilégiée de la ville, est devenu le Grand Conseil que nous connaissons, formé de 110 députés, hommes et femmes, élus au suffrage universel et selon le mode proportionnel dans huit circonscriptions du canton. La table, qui a traversé tous les régimes intermédiaires, raconte en somme la démocratisation de l'Etat.

Lorsque l'atelier Gieng livre l'objet à l'Hôtel de ville occupé depuis une vingtaine d'années par les organes du pouvoir, celui-ci s'est déjà fortement concentré sous l'apparente permanence des institutions. Il y a toujours un avoyer, quatre bannerets, un Petit et un Grand Conseils, un bourgmestre, un trésorier, des conseillers «secrets», bref: le dispositif réglé depuis 1404 par la Lettre des bannerets; mais les charges publiques ne se partagent plus qu'entre les familles les plus riches, qui sont aussi les plus puissantes et ne vont pas tarder à imiter le style de vie des nobles. Cette évolution, de la communauté des bourgeois à une oligarchie de fait, se constate au long du XVIe siècle dans toutes les villes suisses. Le secrétaire (*Rathschryber*, disent les textes) qui le premier pose son écritoire sur la table de maître Gieng fonctionne déjà, de fait, dans le cadre institutionnel qui sera validé en 1627, et verrouillé en 1684. Tout cela s'effondrera en 1798, sauf la table. Le Grand Conseil sera supprimé par la République helvétique (1799) et rétabli avec un effectif de 60 membres sous la Médiation (1803), lorsque la ville et l'Etat deviennent des entités distinctes. Il retrouvera sa tonalité aristocratique sous la Restauration (1814), avec 144 députés élus à vie dont les trois-quarts sont patriciens, prendra en 1831 de pâles couleurs libérales qui s'effaceront en moins de quinze ans, disparaîtra dans la défaite militaire du Sonderbund et renaîtra sous le régime radical (1848-1856). La constitution de 1857 l'installera durablement dans le système

du parti conservateur, majoritaire jusqu'en 1966. Il se démocratisera encore au XXe siècle, en clarifiant sa composition (des incompatibilités seront introduites, ou levées), et il perdra un peu de pouvoir au profit des citoyens avec l'extension des droits populaires.

La ceinture de la table, détails de la sculpture. Photo: Primula Bosshard MAHF.

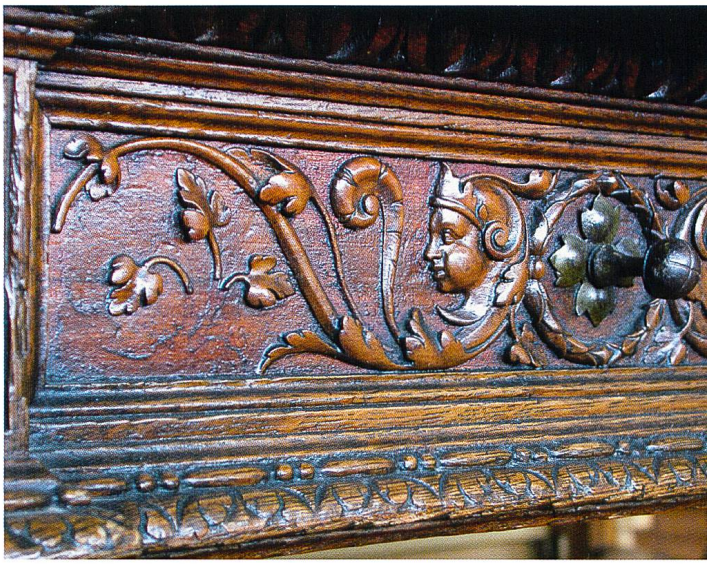

La table, elle, ne bouge pas durant ce siècle de changements. Au pied de la tribune présidentielle, elle sert aux scrutateurs qui dénombrent les votes en pointant du doigt les députés debout. On aimerait parfois leur suggérer d'inscrire les résultats, comme au jass, à la craie sur le plateau d'ardoise, avec un bâtonnet en oblique pour grouper les votes par cinq… Enfin, une révolution technique, non pas politique, déménage le meuble en 1999. On modernise la salle du Grand Conseil, on intègre au mobilier les équipements électroniques de vote et de sonorisation. Pas question, évidemment, de faire des trous dans la table de Gieng. Avec la bénédiction des conservateurs du patrimoine, les architectes Ruffieux-Chehab la transfèrent dans la pièce voisine, l'ancienne salle du Petit Conseil, qui abrite alors les séances du Tribunal cantonal.

DES POUVOIRS TARDIVEMENT SÉPARÉS

C'est bien vu, parce les attributions du Petit comme du Grand Conseil étaient judiciaires autant que politiques, ce que rappellent les incriptions latines marquetées sur le plateau de notre table. L'Ancien Régime ignorait la séparation des pouvoirs; les mêmes hommes faisant la loi

et l'appliquant, le même individu pouvait fonctionner dans la même enceinte comme législateur, ministre et juge. La séparation des pouvoirs, un des principes majeurs de la démocratie occidentale, a été théorisée en France au temps des Lumières: Montesquieu publie *L'Esprit des lois* en 1748. Il ne sera lu que distraitement à Fribourg, semble-t-il, jusqu'à notre époque. Comme sous l'Ancien Régime, où les 24 membres du Petit Conseil continuaient d'appartenir à celui des Deux Cents, les membres du gouvernement siègent au Parlement cantonal – qui les élit – jusqu'en 1921. Mieux encore, jusque dans la décennie 1960 un juge cantonal peut être également député au Grand Conseil.

Et tout cela donne encore à la république fribourgeoise un charme rétro non moins attendrissant que le cérémonial emperruqué prescrit au Parlement et dans les tribunaux d'Angleterre. Du moins, chez nous, ce poids d'histoire repose-t-il sur le plus authentique des supports, la table construite et sculptée en 1544/46 dans l'atelier de maître Gieng pour l'Hôtel de ville achevé en 1522; alors que la table du *speaker* de la Chambre des Communes, à Westminster, dans son environnement néo-gothique, n'est qu'une copie…

St. G., J. St.

Bibliographie

ANDREY Ivan (dir.), «La salle du Grand Conseil de Fribourg», *Patrimoine fribourgeois* 12 (2000)

GASSER Stephan, SIMON-MUSCHEID Katharina, FRETZ Alain (photographies de Primula BOSSHARD), *Die Freiburger Skulptur des 16. Jahrhunderts*, 2 vol., Petersberg 2011

HESS Stefan, LOESCHER Wolfgang, *Möbel in Basel. Kunst und Handwerk der Schreiner bis 1798*, Bâle 2012

LICHTE Claudia (dir.), *Tilman Riemenschneider. Werke seiner Blütezeit*, catalogue d'exposition, Regensburg 2004

STEINAUER Jean, *Sculpture 1500. Fribourg au cœur de l'Europe*, Baden 2011